

# Mesures d'urgence en faveur du Grand Tétras

Fiche Info



En Suisse, les effectifs du Grand Tétras diminuent depuis de nombreuses années. L'enquête effectuée à l'échelle nationale en 2001 n'a permis de dénombrer que 450 à 500 coqs.

Les causes de ce recul sont en premier lieu la transformation durable des forêts et les dérangements dus aux activités humaines.

Afin de conserver cet oiseau nicheur en Suisse, la Confédération et les cantons doivent s'associer aux propriétaires de forêts et aux gardes forestiers pour revaloriser de vastes surfaces boisées en faveur du Grand Tétras et les protéger des dérangements.

# FICHE INFO

## Grand Tétras



Station ornithologique suisse de Sempach



## Le plus grand de nos gallinacés sauvages

Le Grand Tétrás occupe des forêts de montagne de grande étendue, naturelles et peu sujettes aux dérangements. Les mesures de protection de cette espèce sont urgentes. D'autres oiseaux, comme le Pic tridactyle ou la Chevêchette d'Europe, peuvent aussi en profiter.

### Le Grand Tétrás: répartition et effectifs

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, le Grand Tétrás était encore présent dans la plupart des forêts du Jura, des Préalpes du Nord et des Grisons. Il se rencontrait aussi dans le Bas-Valais et dans la partie nord du Tessin. Le recul des effectifs, constaté à partir des années quarante, se poursuit encore aujourd'hui et a provoqué la disparition de l'espèce au Tessin, dans les Alpes valaisannes, les Préalpes vaudoises. Dans d'autres régions telles que les cantons de Fribourg et du Jura, ainsi que le Jura soleurois et bernois, la présence du Grand Tétrás s'est ré-

duite à quelques lambeaux (voir cartes de répartition). Cette diminution de l'aire de répartition a pour conséquence un isolement croissant des populations partielles restantes qui entraînera très probablement aussi leur disparition.

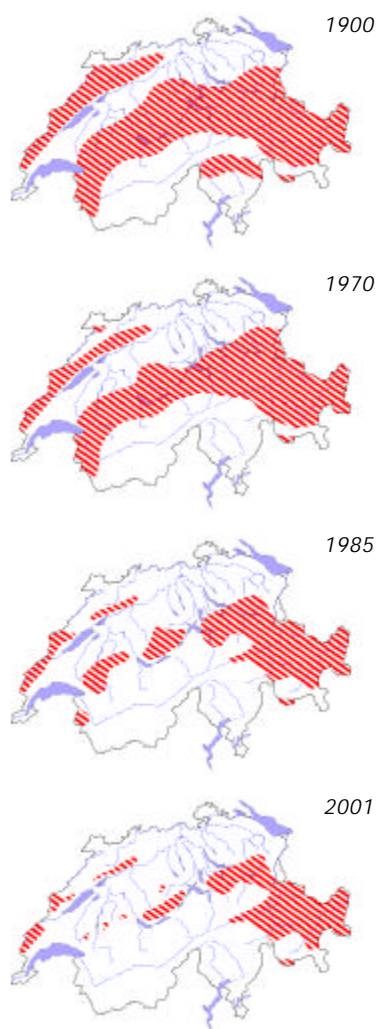
Des chiffres (voir tableau) attestent depuis 30 ans cette évolution négative. En 2001, 252 coqs en parade ont été dénombrés en Suisse. En tenant compte des régions non contrôlées, on estime que la population totale compte 450 à 500 coqs.

### Causes de régression

Les modifications de l'habitat sont les principales causes du recul des effectifs. A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, suite à une exploitation intensive, la plupart des forêts de Suisse étaient clairsemées, ou même fragmentaires, avec un matériel sur pied peu important. Ceci se vérifie aisément sur les photos de paysages et dans les plans d'ex-

*Résultats des trois inventaires nationaux du Grand Tétrás, établis entre 1968 et 1971, en 1985 et en 2001. Dans aucun, il n'a été possible de contrôler toutes les régions colonisées par le Grand Tétrás. C'est pourquoi il a fallu estimer le nombre total des lieux occupés et des coqs.*

	1968-1971	1985	2001
Nombre de places de chant occupées	310	171	147
Nombre total de places de chant (estimé)	459	310	200
Nombre de coqs recensés	516	181	252
Nombre total de coqs (estimé)	min. 1100	550-650	450-500



Répartition du Grand Tétraz en Suisse de 1900 à 2001 (représentation schématique). Au début du 20<sup>e</sup> siècle, cette espèce était encore répandue dans le nord du Tessin; on la rencontrait aussi sur le Plateau. Entre 1970 et 1985, la distribution, autrefois continue le long des Préalpes du Nord, s'est fragmentée en sous-populations isolées. En 2001, les populations des Préalpes occidentales étaient pratiquement toutes éteintes. Aujourd'hui, les sous-populations du Jura sont également isolées.

exploitation forestière de l'époque. Cette situation a changé au cours du 20<sup>e</sup> siècle. L'inventaire forestier national montre que les forêts suisses présentent aujourd'hui le plus important volume de bois sur pied jamais enregistré. En maints endroits, elles sont devenues si denses qu'elles ne conviennent plus au Grand Tétraz. De plus, les mesures forestières qui ne tiennent pas suffisamment compte des besoins du Grand Tétraz et qui conduisent à des peuplements uniformes sont aussi responsables de cette perte d'habitats.

Les dérangements causés par les activités humaines réduisent, eux aussi, les habitats du Grand Tétraz. Des enquêtes menées en France et dans le Jura vaudois ont montré que cet oiseau évite les forêts trop fréquentées.

Un temps pluvieux et froid lors de l'élevage des jeunes peut réduire le succès de reproduction. Dans les habitats favorables, les influences atmosphériques donnent lieu à des fluctuations des effectifs, mais pas à un fort recul, ni surtout à une disparition de l'espèce.

Il est prouvé que des prédateurs tels que le renard, l'Autour des palombes ou l'Aigle royal, s'attaquent occasionnellement au Grand Tétraz. Les pertes ainsi causées ne constituent toutefois pas un danger pour une population saine. Elles ne deviennent un problème que dans des habitats peu adéquats.

### Mesures de protection prises jusqu'à présent

Certains forestiers et biologistes ont déjà entrepris des mesures de protection du Grand Tétraz au début des années septante. Depuis 1988, la Station ornithologique suisse coordonne ces activités sur mandat de l'OFEFP. Les gardes forestiers, les

propriétaires de forêts et les administrations cantonales ont été informés des exigences de l'espèce dans le cadre du projet national de protection des Grands Tétraz. La fiche d'information « Sylviculture et Grand Tétraz », publiée en 1993, a paru en 2001 dans sa version remaniée intitulée « Grand Tétraz et gestion de la forêt ». Des interventions en faveur du Grand Tétraz ont en outre été réalisées dans le cadre de plusieurs projets sylvicoles, et 20 projets de desserte qui auraient eu des effets négatifs sur cet oiseau ont été abandonnés ou réalisés en partie seulement. Il n'a malgré tout pas été possible d'enrayer le recul du Grand Tétraz. Afin de maintenir cet oiseau nicheur en Suisse, il faudra encore intensifier nos efforts.

### Protection future

La répartition du Grand Tétraz en Suisse est bien connue. Les mesures à prendre pour améliorer la structure de l'habitat et pour diminuer les dérangements le sont également (voir encadré). Conformément au mandat légal, la Confédération et les cantons concernés doivent collaborer étroitement et désigner les habitats importants du Grand Tétraz, les revaloriser par des interventions forestières à grande échelle et les protéger contre les dérangements. La responsabilité pour la mise en œuvre des mesures nécessaires incombe principalement aux propriétaires de forêts ainsi qu'aux gardes forestiers de triage et aux inspecteurs forestiers d'arrondissement. La Direction fédérale des forêts et les inspections cantonales des forêts sont compétentes en ce qui concerne les prescriptions et la stratégie à adopter, le soutien financier et la coordination avec les plans directeurs forestiers et d'autres plans liant les autorités. Pour leur part, les admi-

Les mesures forestières les plus importantes en faveur du Grand Tétraz selon la fiche « Grand Tétraz et gestion de la forêt » de l'OFEFP (Mollet & Marti 2001)

- Ouvrir précocement et durablement la canopée afin d'obtenir une structure ouverte ou clairière (pas plus de 50 à 70% de fermeture au niveau des houppiers)
- Ne pas dépasser un volume sur pied de 300 ou 400 m<sup>3</sup>/ha
- Favoriser le pin et le sapin blanc
- Protéger complètement et le plus longtemps possible les vieux arbres
- Préserver durablement les peuplements avec des arbres de plus de cent ans
- Favoriser le développement des myrtilles et autres buissons par la mise en lumière
- Éviter les clôtures en fil de fer
- Renoncer aux travaux forestiers entre début avril et juillet dans les forêts abritant le Grand Tétraz
- Pas de nouvelles dessertes forestières dans les noyaux de population
- Empêcher le trafic privé sur les chemins actuels

nistrations cantonales de la chasse doivent organiser le monitoring des populations de Grand Tétrás afin de contrôler l'efficacité de ces mesures.

Pour être viable à long terme, une population de Grands Tétrás a besoin d'un habitat de plus de 100 km<sup>2</sup>. Comme la Suisse possède une surface forestière fortement fragmentée, le Grand Tétrás ne peut survivre chez nous que si nous réussissons à revaloriser les habitats encore colonisés et les zones forestières alentour et à relier les deux entre eux. Les échanges entre individus d'habitats différents ne sont possibles que si ces derniers ne sont pas trop éloignés les uns des autres.

Une équipe de l'Institut fédéral de recherches WSL étudie actuellement les facteurs clés relatifs au paysage, aux forêts et à la biologie de l'espèce, qui sont la cause des modifications des populations à grande échelle. D'ici 2005, il s'agira, sur la base de modèles, de calculer les exigences minimales quant aux habitats et à leur distribu-

tion dans le paysage. Des chiffres provenant de Bavière serviront provisoirement de référence. Des experts y ont estimé que la survie du Grand Tétrás requiert plusieurs surfaces d'au moins 200 ha avec un habitat bien structuré, qui doivent être protégées efficacement contre les dérangements. Elles doivent en outre être mises en réseau avec d'autres surfaces d'au moins 50 ha chacune et distantes de moins de 5 km les unes des autres.

Une chasse massive du renard ne constitue pas une mesure susceptible de renforcer les populations de Grand Tétrás. Il n'est pas établi scientifiquement qu'une telle traque puisse favoriser les populations relictuelles isolées en attendant que les mesures de revitalisation des habitats et de réduction des dérangements déploient leurs effets. Le cas échéant, une telle mesure à l'encontre des prédateurs ne devrait se dérouler que sous stricte surveillance et s'accompagner d'un contrôle de l'efficacité.

*Le Grand Tétrás a besoin de forêts à structure lâche et riche avec une strate buissonnante bien développée (à gauche). Il évite les peuplements homogènes et fermés sans végétation sol (à droite).*



#### Bibliographie:

- Dändliker, G., P. Durand, N. Naceur & C. Neet (1996): Contribution à l'étude et à la protection des Grands Tétrás du Jura vaudois. *Mém. Soc. Vaud. Sc. Nat.* 19: 75–236.
- Graf, R. F., W. Suter & R. Hess (2001): Unter dem Schirm des Auerhuhns. *Wald und Holz* 83/3: 36–38.
- Marti, C. (1986): Verbreitung und Bestand des Auerhuhns *Tetrao urogallus* in der Schweiz. *Ornithol. Beob.* 83: 67–70.
- Mollet et al. (in Vorb.): Bestand und Verbreitung des Auerhuhns in der Schweiz Anfang des 21. Jahrhunderts. *Ornithol. Beob.*
- Mollet, P. & C. Marti (2001): Grand Tétrás et gestion de la forêt. OFEFP, Berne.
- Sachot, S., B. Leclercq & M. Montadert (2002): Population trends of Capercaillie (*Tetrao urogallus*) in the Jura mountains between 1991 and 1999. *Game and Wildlife Science* 19: 41–54.

#### Contacts:

Station ornithologique suisse  
CH-6204 Sempach  
Tél. 041 462 97 00

OFEFP, Direction fédérale des forêts  
CH-3003 Berne  
Tél. 031 324 77 78

Institut fédéral de recherches WSL  
CH-8903 Birmensdorf  
Tél. 01 739 21 11



Schweizerische Vogelwarte  
Station ornithologique suisse  
Stazione ornitologica svizzera  
Staziuni ornitologica svizra | CH-6204 Sempach

**Citation:** Mollet, P. (2002): *Mesures d'urgence en faveur du Grand Tétrás. Fiche Info Grand Tétrás. Station ornithologique suisse de Sempach*  
**Photos:** E. Dragesco/SUTTER, R. Hess, R. Maier/SUTTER, C. Marti, C. Morerod, M. Steffen  
**Copyright et commande:** Station ornithologique suisse, CH-6204 Sempach  
Tél. +41 41 462 97 00, Fax +41 41 462 97 10, info@vogelwarte.ch, www.vogelwarte.ch